

La Gazette d'Apprieu

Bulletin d'information municipal

AVRIL - JUIN 2023

N° 99

LE NOUVEAU BOULODROME GYMNASSE EST PRÊT !



P.4 CITOYENNETÉ,
SOLIDARITÉ,
ÉDUCATION,
CULTURE

P.10 AMÉNAGEMENT,
URBANISME,
ENVIRONNEMENT

P.16 DOSSIER

P.19 GENS D'ICI

P.18 CCBE

P.21 VIE ASSOCIATIVE,
SPORT,
ANIMATION



www.apprieu.fr



NOUVEAUX COMMERÇANTS



LA BOULANGERIE DU CENTRE VILLAGE

est ouverte de 7h à 13h,
les lundi, mercredi, jeudi,
vendredi, samedi et
dimanche.

Le service de Poste est ouvert
aux même horaires,
sauf le dimanche.

MF

MAUD FAVIER
NEUROTHÉRAPEUTE

Praticienne en Détachement Émotionnel Express®
Développement personnel

Angoisses, stress, troubles du sommeil,
burn-out, traumatismes, confiance en soi...

Accompagnement sur mesure pour un
mieux-être au quotidien



maudfavierneurotherapeute.fr
maudfavierneurotherapeute@gmail.com
siret: 920 394 194 00020



SYSTÈME D'ALERTE SMS

Le système d'alerte SMS est un service **totale**ment gratuit qui vous permet d'être informés d'événements importants :

- Gros travaux impactant votre quotidien
- Informations relatives aux services périscolaires
- Alerte sur les aléas identifiés dans le DICRIM

Si vous n'êtes pas encore inscrits, n'hésitez pas à le faire, via le site internet de la commune ou en remplissant un formulaire papier disponible en mairie.



LE MARCHÉ, C'EST TOUS LES JEUDIS MATINS



Fruits, légumes, fromages, beurre, œufs... vous attendent tous les jeudis matins sur la place Buissière. Mélodie, Manu et tous les commerçants vous accueillent avec le sourire pour vous proposer des produits délicieux et alléchants. Vous pouvez venir les voir dès 6h15 et jusqu'à 12h30. Il est également possible de commander le mardi et de récupérer vos produits à ces horaires.

Pour les fruits et légumes : 04 57 20 19 51, pour le fromage (à la coupe ou en plateau), le beurre et les œufs : 06 29 61 05 18.

RAPPEL : RESPECTONS NOS VOISINS

En vertu de l'arrêté préfectoral n°97-5126 en date du 31/07/1997, nous vous rappelons que tout travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00





Débat d'Orientation Budgétaire et vote du budget 2023 : un mois de mars intense !

Avant le numéro spécial de la 100^e gazette cet été, la 99^e "très illustrée" décrit sur 28 pages une fois de plus la vie animée de la commune au travers notamment du dynamisme des associations, des enseignants des écoles publiques et privées, des services périscolaires et des services de la Mairie. De multiples initiatives qui ont retrouvé dans la livraison du "nouveau" gymnase-boulodrome un terrain de jeux que tout le monde attendait avec impatience depuis plusieurs mois (photo en couverture et dossier spécial dans ce numéro). Un équipement qui sera inauguré

le 3 juin prochain en présence des partenaires financeurs, sans quoi cette opération n'aurait pu être menée (plus de 60 % de financement extérieur).

Au-delà de cette animation communale "débordante", les 3 premiers mois de l'année ont été particulièrement studieux pour la commission des finances pour préparer et faire voter la décision la plus importante de l'année : le budget.

Le budget primitif a été approuvé le 23 mars 2023 à 18 voix pour et 1 abstention, pour 2 663 981 euros en fonctionnement et 3 634 568 euros en investissement.

Compte tenu du contexte national, la décision de ne pas augmenter les taux communaux, pour la 6^e année consécutive, a été assez rapide à prendre, renforcée par la décision de l'orientation de la loi de finances 2023 qui a prévu de réévaluer les bases d'imposition de 7,1%. En clair et sans détour, cette décision de faire évoluer les bases aura donc un impact sur l'impôt même si la commune n'augmente pas ses taux - raison de plus pour ne pas les augmenter. Cette année, chaque adjoint a présenté les grandes lignes de son budget. Parmi les projets en cours ou terminés, la restructuration du boulodrome gymnase compte encore 376 000 euros de crédits (fin du paiement). L'aménagement de l'ancienne usine Couturier, sur Plambois (342 000 euros) permettra l'installation de nouveaux points d'apport volontaire et la

mise à disposition du terrain pour 3/4 parcelles à construire. La sécurisation des voiries s'impose comme une décision forte des élus et se traduit par un investissement de 263 400 euros. A noter également les sommes sur les deux écoles publiques communales Saint-Exupéry et Le Petit Prince (études énergétiques et choix d'un programmiste), et surtout la création d'un budget annexe "spécial Maison de Santé Pluridisciplinaire" pour 660 000 euros. Enfin, à noter également la poursuite du projet porté par les jeunes de la commune en faveur de la création d'un pumtrack pour 192 000 €.

Aucun emprunt ne sera effectué sur le budget principal en 2023 afin de maîtriser l'encours de la dette.

Un budget qui prévoit donc encore une belle année d'investissement et de projets sur la commune en 2023. Ils seront réalisés dans le respect du programme de l'équipe et d'une prospective budgétaire pluriannuelle prudente. Notons par exemple que l'anticipation a permis en 2023 de limiter les effets de l'impact de la hausse de l'énergie sur notre budget de fonctionnement et que tous nos investissements sont systématiquement accompagnés de demandes de subventions pour alléger le portage de la commune.

Dominique PALLIER,
Maire d'Apprieu



Mairie :

46, route de Lyon 38140 Apprieu
Email : accueil@apprieu.fr
Tél. : 04 76 65 10 13 - Fax : 04 76 93 70 70

Horaires d'ouverture :

Lundi 8h30-12h00
Mardi 8h30-12h00/ 15h00-17h00
Mercredi 9h00-12h00
Jeudi 8h30-12h00/ 15h00-18h00
Vendredi 8h30-12h00/ 15h00-17h00
Samedi 9h à 12h, le 1^{er} samedi du mois

École privée St-Pierre :

95 route du Rivier 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 15 10
Email : ecolesaintpierre38@gmail.com

École élémentaire publique Saint-Exupéry

48 route de Lyon 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 10 63
Email : ce.0381548b@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 11h45 / 13h45 - 16h30

École maternelle publique Le Petit Prince

355 rue Defrada 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 17 57
Email : ce.0382659j@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 11h40 / 13h40 - 16h30

Horaires périscolaires Saint-Exupéry

- Garderie matin : 7h30 - 8h30
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
Tél : 04 76 67 42 79

Horaires périscolaires Le Petit Prince

- Garderie matin : 7h30 - 8h35
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
- Garderie maternelle : 07 89 33 44 65

Les services périscolaires

07 84 39 18 74 - 06 84 33 21 09 aux horaires d'ouverture (pas de messages ni SMS)
En garderie élémentaire - 48 route de Lyon 38140 APPRIEU
Email : serviceperiscolaire@apprieu.fr

Médiathèque la Sirène

25 place Buissière
38140 Apprieu
Tél : 04 76 35 38 84
Email : la.sirene@cc-bievre-est.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi de 10h à 12h
Mardi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 15h à 17h45
Samedi de 10h à 12h



INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2023-2024

Votre enfant entre à l'école maternelle pour la nouvelle année scolaire 2023 2024 ou vous avez emménagé à Apprieu :

Quelles sont les démarches à effectuer pour inscrire votre ou vos enfants aux écoles publiques ?

Vous avez jusqu'à **FIN AVRIL 2023** pour inscrire votre ou vos enfants aux écoles publiques de la commune d'Apprieu.

Vous devez au préalable télécharger sur le site internet de la commune <https://www.apprieu.fr/> la fiche d'inscription et la déposer en mairie, avec les pièces justificatives demandées.

Vous recevrez votre certificat d'inscription par mail.

Les écoles reprendront contact avec vous ultérieurement.

TÉLÉCHARGER LE DOSSIER SUR APPRIEU.FR



ÉCOLE LE PETIT PRINCE : UNE ANNÉE PLEINE DE PROJETS



Cette année encore, la maternelle Le petit prince d'Apprieu met en place de beaux projets.

Tout au long de celle-ci, les enfants travaillent autour du thème des contes et des légendes, passant par les ogres, les sorcières, le Père Noël, les fées, les dragons... Ce thème riche en féerie plaît énormément aux petits lutins de l'école. Une sortie de fin d'année aura lieu dans un parc dédié à ce thème.

Pour continuer dans la magie, un carnaval a été organisé par l'équipe enseignante le mardi 21 février 2023. Les enfants sont tous venus déguisés et ont ainsi déambulé dans les rues d'Apprieu. Pour conclure cette belle

fête, les élèves ont pris un goûter généreusement offert par les familles de l'école.

Durant cette année tournée vers le fantastique, les enfants apprendront en plus l'importance de préserver notre Terre, en triant et en recyclant des objets du quotidien. L'école aura la chance d'accueillir fin avril un intervenant qui apprendra aux petits à créer des instruments de musique en récupérant des choses destinées à la poubelle.

Tous ces projets permettent aux enfants de maternelle de donner du sens aux apprentissages et de s'épanouir.



LE CARNAVAL À SAINT EXUPÉRY



Mardi 28 février, les élèves, les professeurs et les AESH de l'école Saint Exupéry ont fêté Carnaval sous un soleil radieux.

Les élèves ont beaucoup apprécié car ils ont défilé sous les applaudissements de leurs camarades. Bien sûr, Harry Potter,

pirates et autres princesses étaient de la partie mais également des déguisements plus inattendus. Parmi eux, une magnifique mariée mais également une « M^{me} Sailler », une « Coccinelle Trouilloud » ou encore une « gendarmette d'1 m 90 » !



RETOUR DE LA CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE EN 2023 !



Après deux années de contraintes sanitaires et l'impossibilité d'organiser cet événement, les élus étaient heureux d'accueillir la population pour les premiers vœux de leur mandature. Après une présentation des projets menés depuis le début du mandat et de ceux à venir par M. Le Maire Dominique Pallier, 2 habitants de la commune ont été mis à l'honneur pour leur engagement : Régine Anselme pour toutes ses années passées au sein de l'ADMR et

Pascal Trouilloud pour ses états de service en tant que pompier volontaire. La soirée s'est poursuivie en musique avec les tambours de la Musique des Terres Froides, venus faire une prestation à l'occasion des 50 ans d'une partie de leur formation musicale. La soirée s'est terminée autour d'un petit buffet au cours duquel les Appelés ont pu échanger avec les élus et profiter d'un moment convivial. Tout le monde a apprécié ce moment de partage.

LES ATELIERS DU SOIR



Depuis le 14 novembre, la Mairie a remis en place les Ateliers du Soir pour aider les élèves dans leur travail. Les enseignants désignent ceux qui en ont besoin et sont en étroite collaboration avec les intervenants.

Les Ateliers du Soir fonctionnent le lundi et le jeudi de 16h30 à 17h30.

Les intervenants sont des enseignants ou des personnes extérieures à l'école.

Durant la première période (novembre – vacances de février), nous comptons 3 groupes le lundi et 3 groupes le jeudi, pour aider 18 élèves.

Pour cette seconde période (depuis les vacances de février jusqu'à fin juin), nous comptons 4 groupes le lundi et 5 groupes le jeudi, pour aider 34 élèves.

Mais 3 élèves au moins sont en attente d'un intervenant.

Les élèves sont satisfaits de cette aide et les intervenants ravis de l'évolution positive de ces mêmes élèves.

N'hésitez pas à contacter la mairie au 04 76 65 10 13 si vous avez envie de nous rejoindre pour aider les élèves à surmonter des passages difficiles "et ça arrive à tout le monde".



L'ESPACE FRANCE SERVICES À LA POSTE DU GRAND LEMPS

C'est une structure qui combine accueil physique et accompagnement numérique en un même lieu, afin de permettre l'accès à l'offre de service des 8 opérateurs suivants :

CAF, Assurance Maladie, CARSAT, Ministère des Finances Publiques, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice, MSA, Pôle Emploi.

Un tel espace est désormais accessible gratuitement dans les locaux de la Poste au Grand Lemps, place du Château, aux heures d'ouverture de la Poste : lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h/14h-17h et le jeudi : 9h-11h30/14h15-17h.

4 agents de La Poste, formés spécifiquement à ce nouveau métier, vous aident et vous accompagnent si vous souhaitez accéder aux services en ligne des opérateurs précités, dans un espace dédié.

Un espace en libre-service est également à disposition tout en respectant la confidentialité des consultations.

L'objectif est de permettre à l'ensemble des habitants, quel que soit leur lieu d'habitation, d'accéder à un service de proximité et/ou de bénéficier d'un accompagnement numérique et administratif sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne, afin de réduire les inégalités territoriales et sociales dans l'accès aux services.

N'hésitez pas à utiliser ce service pour vos démarches en ligne !



Au Grand Lemps,
je suis accompagné(e) pour
effectuer mes démarches en ligne.



la Poste

BEAU SUCCÈS POUR LES ATELIERS NUMÉRIQUES À APPRIEU



Depuis le mois de novembre à Apprieu, les ateliers numériques ont lieu le samedi matin, tous les 15 jours.

À ce jour, une vingtaine de personnes différentes ont pu bénéficier gratuitement de l'appui et de l'accompagnement individuel des 5 animateurs bénévoles dans la bienveillance et la convivialité. Ainsi, chacun-e a pu apprendre et progresser dans l'utilisation de son propre smartphone, tablette ou ordinateur et se sentir plus à l'aise avec sa boîte mail, les réseaux sociaux ou l'accès aux services en ligne.

Tous les participants sont unanimes pour dire que « c'est génial », « c'est vraiment

très bien parce que l'aide est individuelle et personnalisée, en fonction de nos demandes », « on ne voit pas passer les 2 heures ! »

Pour s'inscrire, il est impératif d'appeler Jean-Christophe au 06 76 71 19 16 pour que tout se déroule pour le mieux et que chaque participant ait l'appui individualisé dont il a besoin.

Et si vous avez un peu de temps et d'envie, rejoignez l'équipe de bénévoles qui vous accueillera avec grand plaisir !

Voici les prochaines dates : 22 avril, 6 et 20 mai, 3 et 17 juin et 1^{er} juillet.

UNE RÉUNION PUBLIQUE POUR PRÉSENTER LE PROJET PUMPTRACK

Le 24 février dernier, une soixantaine de personnes ont participé à la réunion publique autour du projet de pumptrack à l'invitation des élus d'Apprieu.



Un grand merci aux 5 jeunes qui ont présenté le projet depuis sa naissance il y a un peu plus de 2 ans, et qui espèrent pouvoir en profiter dès cet été.

Des échanges constructifs ont pu avoir lieu autour du plan proposé, et les remarques et propositions émises vont permettre de faire évoluer le projet, tout

en restant dans le budget global alloué.

Le règlement élaboré avec les jeunes et en s'inspirant de ce qui existe à d'autres endroits permettra l'accès aux vélos, trottinettes, skates, rollers, draisiennes, en toute autonomie, sous la responsabilité des parents pour les mineurs. Et, bien entendu, il ne sera pas question d'utiliser des équipements électriques ou motorisés sur ces pistes.

Les abords du terrain sont également travaillés avec beaucoup d'attention, afin de créer un espace de rencontre, familial et/ou entre copains, tout en respectant la tranquillité du voisinage.

Les tas de terre, que vous avez pu découvrir sur le site du complexe sportif, derrière le parking lors du carnaval du Sou des écoles, vont être utilisés pour construire et modeler les bosses et pour protéger les habitations des regards et du bruit. Les travaux de réalisation débuteront dès que possible au printemps.

UN SPECTACLE DE QUALITÉ AU PROFIT DU CCAS



Samedi 11 mars, à la salle des fêtes, Isabelle Chevallier, Laurent Berger et André Bourrilion ont fait re-découvrir des chansons des « 3 B ». Dans une ambiance feutrée et intime, les spectateurs ont pu écouter des chansons connues et savourer d'autres chansons moins connues de Barbara, Jacques Brel et Georges Brassens, interprétées à 3, 2 ou 1 seule voix et 2 guitares. Nous avons partagé un immense plaisir avec les 3 artistes locaux autour des textes et mélodies de ces 3 grands auteurs.

La soirée s'est prolongée dans une

ambiance très conviviale autour de la buvette, et ce moment a également permis des échanges avec les artistes en toute simplicité.

Un grand merci à la centaine de personnes présentes ce soir-là et aux membres du CCAS pour l'organisation. Les recettes des entrées et de la buvette sont entièrement dédiées aux actions du CCAS, dont vous pouvez prendre connaissance en lisant le bilan social du CCAS sur le site de la commune.



CARNAVAL AU RELAIS PETITE ENFANCE

Le 21 février, c'était le carnaval au relais petite enfance. Un groupe d'assistantes maternelles de la commune inscrites sur les ateliers d'éveil de Bièvre Est se sont retrouvées pour des activités proposées par l'animatrice du Relais Petite Enfance. Les enfants ont pu se déguiser en coccinelle, en lion, en éléphant ou en lapin. Ils ont partagé un goûter fourni par les assistantes maternelles. Ils ont également pu décorer des chapeaux et terminer la rencontre en chansons.

Si vous êtes assistante maternelle et que vous souhaitez participer aux événements du Relais Petite Enfance, contacter le 04 85 36 01 02.



LA VOITURE CARBONISÉE DANS LE BOIS DU DEVEZ

Vous avez été nombreux à nous alerter sur la présence d'un véhicule carbonisé à l'entrée d'un chemin menant au Bois du Devez et à être surpris par le délai d'évacuation de cette carcasse. Elle est restée sur site environ 3 mois.

Il faut savoir que ce véhicule ayant été volé, il ne pouvait être évacué par la commune.

Seuls les services de la Gendarmerie peuvent légalement et administrativement identifier le propriétaire et commander l'enlèvement du véhicule en sollicitant les assurances. Malheureusement ces dernières ont mis du temps à réagir.





NOS ANIMATIONS DU DÉBUT D'ANNÉE

Pendant les vacances d'hiver, le film d'animation « **le chant de la mer** » proposé en lien avec La Fée Verte a fait le plein. 45 personnes ont participé à la séance. Après la projection, un petit goûter était proposé aux enfants qui ont bien apprécié leur après-midi.

Nous vous proposons une nouvelle séance pendant les vacances de printemps avec le film « **Croods 2** », **jeudi 20 avril à 15h**.

Film d'animation
à partir de 6 ans

Les Croods ont survécu à leur part de dangers et de catastrophes mais ils vont maintenant devoir relever leur plus grand défi : rencontrer une autre famille

Jeudi 20 Avril 2023 à 15h
Médiathèque Apprieu
Spectacle offert par la Médiathèque

Médiathèque Apprieu 04 76 35 38 84

Samedi 4 mars, le public a pu découvrir 2 styles artistiques lors d'une **soirée lecture de textes et théâtre**. En 1^{re} partie, Laurent Tary, dit Lee Berthair, nous présentait ses textes dans une lecture à haute voix très appréciée. En 2^e partie, la compagnie du Houblon a joué sa pièce de théâtre "Les grandes filles". Quatre femmes de confessions différentes ont enchanté le public, entre humour et prestation de qualité. Avec un peu plus de cent dix personnes présentes, la représentation a rencontré un réel succès. Merci à Laurent, à la troupe et au public venu nombreux.



CINÉ-DÉBAT « LA SOCIALE » 29 AVRIL À 14H30

« *La Sécurité sociale est sans doute l'une des institutions de notre société qui fait l'objet du plus grand nombre de débats, de controverses, d'attaques* ». Le 29 avril à 14h30 la médiathèque la Sirène vous propose un Ciné-Débat en diffusant le film « La Sociale », racontant l'histoire de la sécurité sociale. Après la projection, un débat sera animé par Michel Cialdella, conférencier et vous pourrez réagir à partir du film. Cette animation est gratuite.

Cette animation est gratuite.

Ciné-Débat

Il était une fois la sécurité sociale ...
Film présenté et animé
par Michel Cialdella, conférencier

Samedi 29 Avril 2023 à 14h30
Médiathèque – Apprieu
Entrée gratuite

Médiathèque Apprieu 25 Place Buissière
la.sirene@cc-bievre-est.fr 04 76 35 38 84

HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE

Pendant les vacances de printemps, la médiathèque ouvrira seulement les **mercredis de 15h à 17h45** et les **samedis de 10h à 12h**.

Vente de livres

Samedi 3 juin 2023
de 9h à 12h
Médiathèque Apprieu
Tous les livres à 1€

Médiathèque Apprieu 25 Place Buissière
la.sirene@cc-bievre-est.fr 04 76 35 38 84

OPÉRATION DÉSHÉRBAGE ET VENTE DE LIVRES

Les étagères de la médiathèque commencent à déborder. Afin de pouvoir y mettre les nouveautés qui arriveront avant l'été, les bénévoles ont procédé à un désherbage de certains livres. Ceux-ci vous seront proposés à la **vente le samedi matin 3 juin**. Vous pourrez trouver des livres enfance, jeunesse et des livres adultes au prix de 1 euro ainsi que des magazines au prix de 20 centimes l'exemplaire. Exceptionnellement ce jour-là la médiathèque vous accueillera **de 9h à 12h**. Amis lecteurs, n'hésitez pas à venir faire votre choix, il y en aura pour tous les goûts !

Art'PRIEU

CALENDRIER DE L'ANNÉE 2023

- LES EXPOSITIONS EN MAIRIE ET À LA MÉDIATHÈQUE :

• Mireille Turrel, Eliane Delachapelle et Michel Dupraz, élèves de Claudine Paccaud exposent **de l'aquarelle et du dessin** jusqu'au 30 mai.

indiqués sur l'affiche jointe. L'exposition sera visible du 1er juin au 19 septembre.



Art'PRIEU
Présente

Quand le noir et le blanc jouent avec les couleurs

Exposition

aquarelle et dessin

Mireille Turrel, Eliane Delachapelle et Michel Dupraz
Du 23 mars au 30 mai 2023

Salle du conseil de la mairie
Lundi 8h30-12h / Mardi et vendredi 8h30-12h et 15h-17h
Mercredi 9h - 12h / Jeudi 8h30-12h et 15h-18h / 1er samedi du mois 9h à 12h

Médiathèque La Sirène
Lundi et samedi 10h à 12h / Mardi 16h30 à 18h30 / Mercredi de 15h à 17h45



Mairie d'Apprieu
46 route de Lyon - 04 76 65 10 13
Apprieu La Sirène

• Notre **exposition participative** est consacrée cette année aux **fleurs**. Vous pouvez participer que vous soyez novice, amateur ou confirmé, en déposant votre ou vos œuvres à la mairie aux jours



Art'prieu
vous propose

"Que de fleurs!"

Écrits, calligraphiés, sculptés, photographiés, cousus...
Apprelans, petits et grands
venez déposer votre oeuvre

Dépôt en mairie de 10h30 à 12h
samedi 20 mai
mercredi 24 mai
renseignements au 04.76.65.10.13

• L'exposition photo avec **Lionel Poulet** en avant-première d'un nouvel événement qui aura lieu en 2024 sur le regard des animaux. L'exposition sera visible du 21 septembre au 2 janvier.

- LA BALADE CROQUIS

L'édition de l'année dernière avait enchanté les participants qui réclamaient une nouvelle édition. Elle est fixée cette année au **dimanche 3 septembre à partir de 9h00**, nous comptons sur votre présence pour croquer de nouveaux éléments de la commune : bâtiments, nature, animaux... tout est possible. Venez essayer.

- LA RENCONTRE CARNETTISTES

Après la belle réussite de l'année dernière et ses plus de 400 visiteurs, nous partons pour une nouvelle édition qui, nous l'espérons, sera de nouveau plébiscitée. Cet événement vaut le détour et est programmé le week-end des 21 et 22 octobre 2023.



PROJET ÉCOLES

Dans son programme, la commune s'est engagée à améliorer son accueil scolaire et périscolaire. Où en est la réflexion sur ce point ?

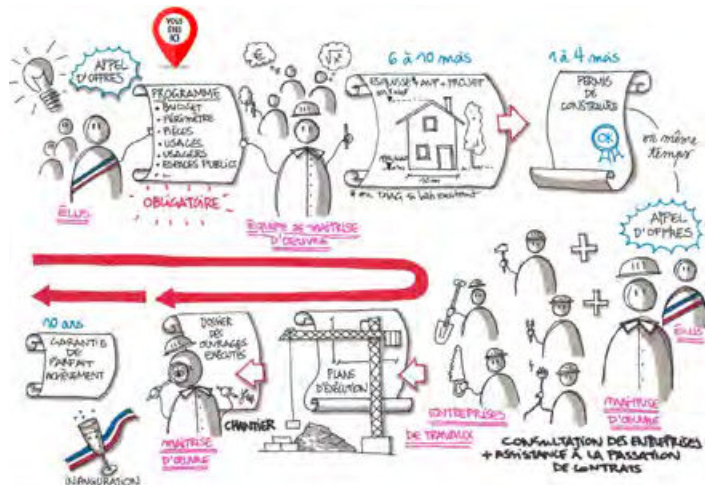
En avril 2022, la commune a adhéré au CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Cet organisme, investi d'une mission d'intérêt public, a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental.

Le CAUE a aidé les élus et agents à rédiger un cahier des charges de consultation afin de recruter une équipe de programmation.

Les besoins du cahier des charges ont été définis en grande partie grâce à des entretiens menés, de mai 2022 à septembre 2022, par les élus, auprès des différents acteurs des écoles (enseignants, agents périscolaires, agents d'entretien et de maintenance et parents délégués).

En novembre 2022, la consultation a été lancée. Cinq candidats ont répondu et, en janvier 2023, la commission d'appel d'offre s'est réunie et a sélectionné trois candidats. Ces derniers sont venus visiter les deux écoles en février 2023 puis ont déposé leur offre.

Les trois offres ont été analysées en mars 2023. L'étude de programmation débutera alors en avril 2023 **avec le candidat sélectionné.**



CAUE DE L'ISÈRE - 2022

La commune d'Apprieu entre dans la phase PROGRAMME pour ses projets d'Écoles

À la suite des entretiens menés auprès des acteurs des écoles publiques de la commune, quels sont les principaux besoins identifiés à ce jour ?

L'école élémentaire St Exupéry est globalement bien conçue, avec des classes spacieuses, des ateliers et des sanitaires partagés, de larges couloirs. Les principaux besoins recensés semblent être :

- De repenser l'accueil périscolaire (cantine très sonore et sur

deux espaces, garderie dans des modulaires et non séparée de l'espace scolaire)

- De revoir les sanitaires extérieurs, de repenser les espaces adultes
- D'améliorer le confort thermique en été comme en hiver et de limiter les îlots de chaleur dans la cour



Sur l'école maternelle Le Petit Prince, les attentes sont plus nombreuses et plus complexes, notamment en raison de l'ancienneté des locaux :

- Un hall multi-usage convivial mais très peu fonctionnel, un espace périscolaire partagé entre cantine et garderie et dans des locaux non adaptés à ces usages,
- Des circulations croisées dans tous les bâtiments qui rendent l'espace parfois difficile à sécuriser et à nettoyer,
- Une cour compliquée à surveiller et dépourvue de préau,
- Des sanitaires trop éloignés des espaces d'activité,
- Des salles de classe conçues avec de nombreux recoins,
- Un manque d'espace adultes pour les réunions, la préparation, le rangement, le repos et des soucis thermiques liés notamment à l'ancienneté du système de chauffage et des huisseries.



Ces besoins seront affinés lors de l'étude de programmation.

Que va permettre l'étude de programmation qui débute en avril 2023 ?

Les élus accordent de l'importance à la concertation. Ainsi lors de cette phase, l'équipe de programmation poursuivra la consultation de l'ensemble des acteurs en suivant une méthodologie qui lui est propre.

L'équipe de programmation devra répondre aux principaux enjeux fixés par la commune, à savoir :

- Un meilleur confort d'usage pour les utilisateurs des équipements scolaires et périscolaires,
- La conception d'équipements de haute qualité environnementale (diminution des consommations énergétiques, réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre, utilisation de matériaux vertueux, mutualisation des espaces, limitation de l'artificialisation des sols...)

Elle aidera les élus à cibler les priorités et à adapter un calendrier et un budget cohérents avec les moyens de la commune. Elle proposera différents scénarii et guidera la commune dans son choix.

Début 2023, la commune a commandé la réalisation d'un audit énergétique sur ses deux écoles publiques. Quelle en sera l'utilité dans le cadre de la réflexion sur le devenir des écoles ?

Lors de ces audits, la société Kaléo a réalisé un état des lieux énergétique des deux écoles. Elle a analysé les données recueillies et formulé des préconisations. D'autre part, l'opportunité de solutions en énergies renouvelables a été étudiée.

Les résultats de ces audits vont ainsi permettre, en s'appuyant sur des données chiffrées, d'identifier les gisements d'économie d'énergie et les actions de maîtrise des consommations d'énergie rentables économiquement. Ils guideront la commune et l'équipe de programmation dans le choix de la stratégie d'intervention la plus adaptée pour améliorer la performance énergétique et le confort des écoles, tout en respectant les obligations du dispositif Eco énergie tertiaire.

Quelle sera la prochaine étape après l'étude de programmation ?

Un nouvel appel à projet sera lancé pour recruter une équipe de maîtrise d'œuvre (architecte et équipe d'ingénierie). Cette équipe réalisera une Esquisse puis un Avant-Projet Sommaire et enfin un Avant-Projet Définitif. Une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage guidera la commune dans la validation de ces différentes étapes. Le Permis de Construire sera alors déposé et après sélection des entreprises du bâtiment, la phase de Travaux pourra alors débuter.

Ces différentes étapes devront être menées pour les deux écoles. Elles ne pourront être réalisées en même temps. Le calendrier d'avancement et les choix de priorités seront partagés avec les usagers des écoles et avec les habitants d'Apprieu tout au long du projet.

Dossier suivi par Emilie Sylvestre, conseillère déléguée en charge du projet Ecoles, Agnès Varnieu, adjointe et Blandine Vignon, conseillère déléguée aux affaires scolaires, Alexandre Coullomb, adjoint à l'urbanisme et à l'environnement, Céline Martel, conseillère déléguée à l'environnement et David Hernan, adjoint aux bâtiments.

TRAVAUX D'URBANISME

Nous vous rappelons que tout projet d'urbanisme doit faire l'objet d'un dépôt d'une demande en mairie.

Le délai d'instruction réglementaire des dossiers varie en fonction du type de demande :

- **Déclaration préalable : 1 mois**
- **Permis de maison individuelle et permis de démolir : 2 mois**
- **Autres constructions et permis d'aménagements : 3 mois**

Ces délais démarrent à partir du moment où votre dossier est réputé complet.

Pensez bien à déposer votre dossier suffisamment en avance pour que nous puissions le traiter dans les meilleures conditions, et pour pouvoir vous accompagner au mieux dans votre projet.

Chaque dossier demande une attention particulière. Ce délai est nécessaire pour pouvoir analyser toutes les contraintes et vérifier que votre projet est réalisable.

Un panneau de chantier doit être apposé sur votre parcelle (et visible de la voie publique) avant le début des travaux et durant toute la durée du chantier. Ce panneau est la preuve de dépôt et de l'acceptation de votre dossier d'urbanisme, et c'est au moment de sa pose que débutent les recours (2 mois).

Dès la fin de vos travaux, n'oubliez pas de déposer votre DAACT (déclaration d'attestation d'achèvement et de conformité des travaux). Ce document est obligatoire (pour les DP, PC, PA). Il vous permet de pouvoir effectuer d'autres travaux et il sera demandé par le notaire en cas de revente.

N'attendez pas pour déposer vos DAACT, faites-le si cela n'est pas encore fait.

Avant tout dépôt de dossier, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le service urbanisme, afin d'échanger sur votre projet.

Vous pouvez prendre rendez-vous par mail : urbanisme@apprieu.fr ou bien par téléphone : 04 76 65 10 13 - CHOIX 1



REPÉREZ LES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES !



Face à l'avancée du frelon asiatique en Isère, un appel est lancé à tous les habitants de la commune pour aider à repérer les nids de frelons asiatiques et à les signaler. Arrivé en Isère en 2015 le frelon asiatique est un redoutable prédateur de tous les insectes et des abeilles en particulier. La population d'un seul nid en consomme plusieurs kilos par an ! Les frelons asiatiques capturent les insectes, les réduisent en bouillie et les ramènent au nid pour nourrir les larves. Près de 1000 nids ont été détruits en Isère en 2022.

Au printemps, entre février et avril, la fondatrice frelon construit d'abord un nid primaire. Il s'agit d'un petit nid, de la taille d'un melon, situé généralement à l'abri, sous l'avancée d'un toit par exemple. A partir du mois d'avril, les frelons vont quitter ce petit nid pour construire un nouveau nid, appelé nid secondaire, situé généralement dans un arbre entre 5 et 15 mètres de hauteur. Ce nid est souvent énorme et peut atteindre un mètre de hauteur. Il abrite des milliers de frelons.

Si vous découvrez l'un de ces deux nids, signalez-le sur le site internet www.frelonsasiatiques.fr. (attention à l'orthographe : frelonsasiatiques tout attaché avec un s à frelons et un s à asiatiques). En Isère la lutte contre le frelon est pilotée par le GDSA (Groupement de défense sanitaire apicole) avec un soutien financier fort du Département, des Communautés de communes et de la Région. Une fois signalé le nid sera détruit par le GDSA.

Tout particulier, toute collectivité peut déclarer un nid sur le site internet www.frelonsasiatiques.fr

LUTTE CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE : AVEZ-VOUS BIEN PROTÉGÉ VOS OISEAUX ?



Message à l'attention des petits détenteurs d'oiseaux (basse-cour, oiseaux de particuliers et d'ornement)

Chaque année, les virus de l'influenza aviaire entraînent l'abattage de millions d'oiseaux. Chacun a son rôle à jouer dans la prévention et pour lutter contre la diffusion du virus. Les mesures de prévention à respecter impérativement par les petits détenteurs d'oiseaux à visée non commerciale sont les suivantes :

1. **en niveau de risque « élevé », mettre à l'abri vos oiseaux dans un environnement fermé. Éviter de les vendre/donner ou de les déplacer ;**
2. **surveiller quotidiennement vos oiseaux et contactez votre vétérinaire en cas de signes nerveux ou respiratoires ou en cas de changement de comportement ;**
3. **protéger le stock d'aliments, de litière de l'humidité et aussi de tout risque de contamination (contact avec d'autres oiseaux) y compris pour l'eau et les abreuvoirs ;**
4. **ne pas se rendre dans des élevages de volailles, y compris des petites fermes avec vente de produits sur place, sans prendre de précautions (nettoyer vos vêtements avant et après la visite, ne pas toucher le matériel de l'élevage ni les oiseaux...) ;**
5. **nettoyer et désinfecter régulièrement l'endroit où vivent les oiseaux et l'équipement utilisé pour leur entretien. Pour ce faire, ne jamais utiliser d'eau de surface (mare, ruisseau, eau de pluie...) ;**
6. **déclarer vos oiseaux à la mairie.**

Plus de renseignements : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

En cas de mortalité anormale de vos oiseaux, conservez les cadavres, isolez-les, protégez-les et contactez votre vétérinaire ou votre direction départementale de la protection des populations.

La commune d'Apprieu est placée par la préfecture de l'Isère depuis le 16 février 2023 en Zone de Contrôle Temporaire dans le cadre de la lutte contre l'influenza aviaire. Cette zone oblige notamment à la claustration des basses cours ou poulaillers. La claustration obligatoire permettra sans doute de lutter également contre les fouines.

OÙ EN EST L'ENGAGONNEMENT DU CIMETIÈRE ?



Comme nous vous l'annoncions dans les précédentes gazettes, le cimetière a été engazonné au mois de novembre.

Les premières pousses de gazon ont eu lieu dès le mois de décembre.

Cette pousse se fait toute en douceur, sur cette période hivernale. Le printemps approchant devrait permettre une accé-

lération de cette dernière et ainsi nous pourrons tous nous rendre compte du résultat.

Nous sommes très attentifs à la pousse, et si besoin nous interviendrons à l'automne pour compléter les manques d'herbe.

L'AMÉNAGEMENT DU PARVIS DU BOULODROME-GYMNASE



La rénovation du gymnase touche à sa fin. Le dossier de cette gazette y est d'ailleurs dédié.

Cependant, la commune, via sa commission environnement, va proposer un nouveau parvis, plus "vert" que l'ancien.

Qu'est-ce que cela veut dire ?

Tout simplement que nous allons supprimer un maximum de goudron sur ce parvis et le naturaliser davantage (herbe, massifs, arbustes...).

Nous sommes dans l'obligation de laisser un minimum d'enrobé pour l'accessibilité du bâtiment :

- aux personnes handicapées
- aux différents intervenants techniques
- aux pompiers

Le travail de re-naturalisation est engagé, et nous vous présenterons le projet une fois qu'il sera finalisé.

CIRCULATION SUR GRENOBLE VIGNETTE CRIT'AIR ET VÉHICULE PARTICULIER



Dès le 1er Juillet 2023, conformément à la loi « Climat et Résilience », une Zone à Faibles Emissions-ZFE- sera mise en place dans 13 communes de la métropole Grenobloise pour les véhicules particuliers. Cette ZFE sera une zone dans les centres urbains où la circulation sera réservée aux véhicules les moins polluants ; les voies rapides urbaines seront exclues de ce périmètre.

Tous les véhicules motorisés (voiture, utilitaire, camion, scooter...) circulant dans la ZFE devront avoir obligatoirement sur leur pare-brise une vignette Crit'Air.

Sa mise en œuvre se fera de façon progressive :

Interdiction de circulation dans la ZFE en juillet 2023 pour les voitures classées Crit'Air 5 (les plus polluantes), en janvier 2024 pour les Crit'Air 4, en janvier 2025 pour les Crit'Air 3.

Pour connaître la classe de votre véhicule et obtenir la vignette Crit'Air :

<https://www.certificat-air.gouv.fr>
avec votre carte grise

Coût de la vignette 3.70 Euros



Écocitoyenneté

FRELON ASIATIQUE... SUITE



Moment décisif ! Le printemps, car c'est à ce moment que les reines fondatrices sortent de leur cache pour fonder les nids primaires et c'est l'occasion de mettre en place le piégeage pour éviter la prolifération qui deviendrait catastrophique.

Les nids primaires sont construits dans les haies, sous un avant-toit, dans un mur et sont de petite taille (environ 10 centimètres). Si vous en repérez un, signalez le mais évitez d'intervenir car vous risquez une attaque.

En 2022, sur notre commune 13 nids ont été recensés ; si rien n'est fait, ce sont

potentiellement 70 nids que nous pourrions avoir sur notre territoire. Sachant qu'un nid de frelons peut détruire jusqu'à 11 kilos d'insectes dont 40 % d'abeilles c'est autant la sécurité publique que la biodiversité et la pollinisation des cultures qui seraient menacées.

Avec le soutien du département, du groupement de défense sanitaire et des apiculteurs locaux, la municipalité a décidé de financer le piégeage des reines.

Une réunion pour organiser le piégeage a été organisée samedi 4 mars en présence des apiculteurs et des élus en charge du dossier.

Les pièges sélectifs seront disposés par les apiculteurs près des ruchers et des nids de frelons répertoriés pour assurer un maillage serré. Les pièges seront signalés, merci de les respecter.

Guy Boiron, apiculteur, a accepté d'être le référent pour notre commune. **Vous pouvez le contacter au 06 14 11 36 71.**

STOP AUX DÉPÔTS DE DÉCHETS PRÈS DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Il arrive très régulièrement que des déchets soient posés près des Points d'Apport Volontaire. Ces dépôts sont considérés comme des dépôts sauvages et sont passibles d'une amende de 135 euros.

Aussi il semble important de faire quelques petits rappels :

- Seuls les déchets d'emballage, les papiers et le verre peuvent être déposés dans les Points d'Apport Volontaire.
- Les ordures ménagères sont à déposer devant chez vous une fois par semaine. Les autres déchets sont à porter en déchèterie.
- Si les bacs sont pleins à l'endroit où vous vous trouvez, d'autres bacs sont présents sur la commune. Leurs localisations sont les suivantes : à proximité du cimetière, place Buisnière, rue du Tram, route du Rivier, à proximité du centre technique municipal, au Rivier d'Apprieu, près de la déchèterie et à Bonpertuis.
- Tout dépôt près des PAV doit être ramassé par les agents de la commune. Cela leur prend beaucoup de temps sur leurs activités quotidiennes.
- La compétence déchets est à la charge de la communauté de communes Bièvre Est. La redevance payée deux fois par an

sert à financer la collecte des ordures ménagères chez vous, la collecte des Points d'Apport Volontaire, la gestion des déchèteries, le transport vers les centres de tri et recyclage et l'enfouissement des déchets ultimes. Les erreurs de tri coûtent très chers à la collectivité et peuvent également peser sur le montant de la redevance.

Aussi nous en appelons au civisme de chacun.



DES APPRELANS MOBILISÉS POUR NETTOYER NOTRE VILLAGE



Samedi 1^{er} avril, (ce n'était pas un poisson) une soixantaine d'apprelan(e)s se sont retrouvés pour une matinée « nettoyons la nature » sur le village.



Cette 3^e édition organisée par les élus d'Apprieu en partenariat avec Bièvre Est, a rassemblé de fidèles habitués mais aussi pas mal de « nouvelles têtes » et notamment beaucoup d'enfants et adolescents !

De nombreux déchets ont été collectés : bicyclette, rames, filets, tuyaux pvc, pneus... qui partiront en déchetterie ainsi que des canettes, emballages, bouteilles plastique et verres... qui ont pu être directement évacués dans des points d'apport volontaire.

Beaucoup de mégots ont également été ramassés. Ils seront recyclés par l'entreprise « TchaoMégot ».



Même s'il est dommage de ramasser des déchets qui auraient pu être déposés tout de suite au bon endroit, cette matinée aura permis de se rassembler, d'échanger et de repartir avec des informations supplémentaires notamment autour du compostage. La commune d'Apprieu remercie chaleureusement les apprelan(e)s qui ont participé à cette matinée pour remettre « au vert » notre village !



COMPOSTAGE

Suite à la mise en œuvre de la loi contre le gaspillage et pour l'économie circulaire, tous les ménages devront disposer d'une solution permettant de trier leurs déchets biodégradables (comme des bacs de compostage individuel ou collectif) à compter du 1^{er} janvier 2024. Une formation de "réfèrent compostage" est proposée au grand public par le SMICTOM samedi 3 juin. Plus d'informations sur le site : <https://sictom-bievre.fr/blog/formation-referent-de-site-de-compostage-2023/>



L'ART DU COMPOSTAGE PARTAGE
FORMATION

SMICTOM
de la Bièvre

Devenez **REFERENT DE SITE de compostage** et maîtrisez l'art de faire un bon compost !
Grâce à une petite séance d'échanges et de bons conseils, vous pouvez devenir un « pro du compost ».
Le SMICTOM de la Bièvre organise une formation, 2 dates au choix, les :

**Samedi 11 mars et
Samedi 3 juin 2023**
de 9h à 16h30

Elle aura lieu au SMICTOM DE LA BIEVRE à Penol, et sera animée par une formatrice professionnelle, agréé pour le développement du compostage en Isère.

Formation gratuite et ouverte à tous.

Renseignement et inscription :
04.74.53.82.32 ou
kgirne.ravel@smictom-bievre.fr



FIN DE LA RÉHABILITATION DU BOULODROME ET DU GYMNASSE DE LA COMMUNE D'APPRIEU

La commune d'Apprieu compte parmi ses bâtiments un boulodrome et un gymnase formant une même entité architecturale d'une superficie totale de 1 785 m² décomposés comme suit :

- 954 m² de gymnase
- 525 m² de boulodrome

La commune d'Apprieu met à disposition :

- **Son boulodrome** : à l'association communale « La Boule Joyeuse » pour les entraînements de jeu de boule lyonnaise, les tournois, et notamment les FÉDÉRALES de boules, tous les 2 ans, qui rassemblent plus de 2 000 compétiteurs venant de tout le département,

- **Son gymnase** : aux écoles publique et privée de la commune, à l'Association communale de gymnastique, aux entreprises locales en faveur de leurs salariés, ...

La commune d'Apprieu utilise également le gymnase pour organiser son forum des associations et le met à disposition gratuitement aux associations pour l'organisation des événements, type pucier, salon ...

Depuis plusieurs années, la commune d'Apprieu avait lancé une réflexion sur la réhabilitation totale de ces deux bâtiments, et ce partant des constats suivants :

- le bâtiment est vieillissant (il date des années 1970),
- le bâtiment ne répond plus aux normes d'accessibilité,
- le bâtiment ne répond plus aux normes thermiques : les façades ne sont pas isolées et le revêtement en polycarbonate est troué à différents endroits ; il n'y a pas de système de renouvellement d'air...
- Le bâtiment connaît un désordre du fait de fissures importantes générées par la présence d'un remblai sous la structure. Ce désordre a eu pour conséquence de condamner les toilettes



extérieures et les vestiaires côté SUD.

Forte de ces constats, la commune d'Apprieu avait décidé d'engager un budget important pour une commune de cette taille pour la réhabilitation totale du bâtiment, en poursuivant deux objectifs :

AMÉLIORER LES PRATIQUES SPORTIVES

En combinant accessibilité, confort et adaptabilité de l'espace pour les pratiques des écoles, de la gymnastique, et du judo, dont l'activité se déroule actuellement dans la salle des fêtes communale (salle servant également de bureaux de vote). Redonner de véritables espaces pour chacune des pratiques ciblées et de vrais espaces pratiques de rangement pour les associations.

La commune d'Apprieu a également pris l'engagement de créer un espace « CLUB HOUSE » au profit des associations pour leur permettre d'organiser des événements lors de leurs manifestations (remerciements aux sponsors...)

AMÉLIORER LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT DANS SON ENSEMBLE

Depuis 2016, les dépenses hors contrat de maintenance se sont accumulées et ceci résultant des interventions nécessaires pour assurer le fonctionnement du chauffage. Les installations existantes de chauffage, ventilation et installations sanitaires sont devenues obsolètes et n'étaient plus adaptées aux besoins du



8 août 2021



5 avril 2023



projet. Le boulodrome et le gymnase seront désormais alimentés en gaz naturel, qui permettra la dépose des citernes de gaz actuellement implantées sur l'arrière du bâtiment. Cette solution retenue est en lien avec l'installation du premier méthaneur en Isère. Ce qui va d'ailleurs orienter le choix de la collectivité, lors du marché groupé d'achat de gaz avec le syndicat TE38, d'opter pour du biogaz, en partie.

Un troisième objectif s'est ajouté à la liste :

ENCOURAGER LES INITIATIVES CITOYENNES EN FAVEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune d'Apprieu s'est engagée aux côtés de l'association BEEWATT en mettant à disposition le toit du boulodrome et du gymnase en vue de l'installation de panneaux photovoltaïques pour une surface de 866 m².

Les travaux ont débuté le 4 août 2021 et s'achèveront autour de mi avril 2023.

Le coût total des travaux est de 2 404 299€ TTC

La commune d'Apprieu a obtenu les aides suivantes et remercie ses principaux partenaires :

L'État (DSIL)	855 000.00€
L'ANS	160 000.00€
La Région AURA	200 000.00€
Le Département de l'Isère	250 910.00€
TOTAL	1 465 910.00€

À LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION D'ACCUEIL DE VOTRE JEUNE ENFANT ?

Le guichet unique, situé au service petite enfance, 1367 rue Alphonse Gourju à Apprieu répond à vos questions.

Parents, futurs parents, vous allez avoir besoin d'un mode d'accueil pour votre enfant et vous avez besoin de renseignements sur l'offre présente sur le territoire, ce qui pourrait vous correspondre, comment cela fonctionne...

Contactez le guichet unique. Une animatrice du relais petite enfance et une directrice de structure vous recevront sur rendez-vous afin de répondre à toutes vos interrogations.

Le guichet unique est un lieu ressource présent pour vous accompagner dans vos démarches, que votre choix se porte vers un accueil en crèche ou auprès d'une assistante maternelle.

Renseignez-vous auprès du service petite enfance, par téléphone au 04 85 36 01 02 ou par mail à petiteenfance@ccbièvre-est.fr.



VOS DÉCHÈTERIES SE MODERNISENT

Accédez aux déchèteries grâce à votre plaque d'immatriculation



L'accès aux déchèteries se fait désormais par lecture de plaque d'immatriculation.

Muni de copies numériques de votre carte grise et de votre dernière redevance ordures ménagères, vous pouvez enregistrer votre véhicule en vous connectant dès à présent sur :

decheteries-ccbe.horanet.com.

Après création de votre compte vous pourrez saisir la plaque de votre véhicule depuis la rubrique à vos démarches...

La plateforme vous permettra ensuite de gérer vos passages en déchèterie et vos véhicules.

Installation de garde-corps pour répondre à la réglementation en vigueur :

Depuis l'automne, afin de garantir la sécurité des usagers et des agents et de répondre à la réglementation en vigueur, des garde-corps ont été installés sur les quais de déchargement.

Si ces installations nous poussent à changer nos habitudes, elles préviennent tout risque de chute.

Plus d'informations auprès du service ordures ménagères au 04 76 06 10 94.

BIÈVRE EST ACCOMPAGNE LES PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Vous avez un projet de rénovation énergétique de votre logement ?

Vous souhaitez changer de mode de chauffage ?

Avoir un habitat plus performant ?

Bièvre Est propose, en partenariat avec l'Ageden, des permanences pour vous accompagner et vous conseiller sur le type de rénovation, le choix des artisans ou encore les aides financières existantes.

Ces rendez-vous sont gratuits et les conseils neutres et adaptés à votre situation.

Contactez les conseillers de l'Ageden par téléphone au 04 76 14 00 10 ou sur infoenergie38.org.

Si votre projet nécessite un échange plus long, des permanences sur rendez-vous organisées au siège de Bièvre Est, vous permettront de faire le point sur votre projet et vos besoins techniques et financiers.





ELISSA

Elissa Lefevre a rejoint le conseil suite au départ de Claude Rissoan. Nous lui souhaitons la bienvenue et la laissons se présenter :

Qui es-tu ?

Je m'appelle Elissa, j'ai 30 ans et j'ai grandi à Colombes, commune dans laquelle ma mère, Sylvie Grasser, effectue son 3^e mandat au sein du conseil municipal.

J'habite à Apprieu depuis plus de 3 ans (Les hauts de Plambois), hameau connu pour sa traditionnelle fête d'Halloween et peut-être, prochainement, pour sa course de caisses à savon... !

Je travaille aujourd'hui au Grand-Lemps chez Hiceo, société intervenant dans 4 grands secteurs : la communication, le marketing, le développement et l'événementiel (logo, flyer, carte de visite, newsletter, réseaux sociaux, site internet, SEO/SEA, qualification de fichier, détection de projets ou organisation de séminaire...)



Pourquoi as-tu souhaité faire partie du conseil ?

J'ai toujours été impliquée bénévolement dans des associations, et cela depuis mon plus jeune âge. J'ai d'ailleurs créé l'association BBE qui organisait l'événement « La

Renversante ». Curieuse et intéressée par ce qu'il se passe dans « mon » village, c'est naturellement, lorsque Dominique m'a demandé de rejoindre son équipe que j'ai accepté, et je ne le regrette pas.

Que comptes-tu y faire et y découvrir ?

Ma situation est un peu particulière. Suite à la démission d'un des conseillers, j'ai rejoint l'équipe en cours de route... Avec aujourd'hui un nouveau statut puisque le jour de la fête d'Halloween (hasard des choses ?!), je suis devenue maman. Une toute nouvelle « fonction » qui demande du temps. J'espère donc parvenir à concilier les deux. Je compte découvrir ce qu'est être conseiller municipal et m'impliquer autant que je peux dans le développement de notre commune. Enfin, si je parviens à trouver le bon équilibre entre ma vie familiale et municipale, pourquoi pas, mettre au service de la commune mes compétences dans la communication.

GEN EV, ARTISTE DANS L'ÂME

Geneviève Levin Delarue est née dans un milieu artistique. Ses parents étaient artistes et lui ont donné le goût de la peinture, tout comme à ses 2 frères. Sa première œuvre, une aquarelle, a été réalisée en 1970, lors d'une balade avec son bébé. Une de ses amies peintre lui a conseillé de l'encadrer. Ce fut la révélation. Vivant alors à Froges, Geneviève a beaucoup exposé dans la vallée du Grésivaudan. Au Château du Touvet notamment auprès de grands artistes tels que Arcabas. Elle aimait particulièrement y croquer les églises de villages. Arrivée en 2001 à Apprieu, elle achète la maison de Maître papetier de planche cattin. Dès, 2003, elle participe aux marchés de Noël de la commune. Les appelans la découvrent alors. En 2008, Gen Ev organise ses premières portes ouvertes, chez elle, et les visiteurs peuvent admirer autant ses œuvres que sa maison. C'est pour elle l'occasion de profiter de sa retraite et de se reposer, en évitant les nombreux aller-retours pour exposer à Lyon, les transports de tableaux, les passages devant les jurys...

Curieuse de tout, Geneviève s'est essayé à de nombreuses techniques, : dessin, mine de plomb, sanguine, toutes les sortes de peintures, encres, pastel, craies grasses, huile, approfondissant certaines techniques pendant 5 ans... et retrouve le plaisir de l'huile. L'aquarelle a sa préférence et a



accompagné toute sa vie d'artiste. Elle a choisi de la maîtriser pour pouvoir l'enseigner. Elle aime réaliser des grands formats de ses voyages. Son style d'abord très figuratif est devenu plus contemporain suite à sa « Formation de Formateurs » aux Beaux-Arts de Grenoble. Cela lui a ouvert les portes de la vraie création, qui lui permet d'utiliser des matériaux un peu originaux, des pigments, mélangés avec des encres de couleurs, projetés sur la toile. Devenue formatrice à la fin des années 80, elle a enseigné à des publics très divers d'adultes mais aussi d'enfants. Son travail auprès des écoliers lui a particulièrement plu notamment l'illustration d'un livret « Goutte d'Eau » écrit par les élèves de Varcès où elle habitait (à partir de 1988). Elle a également animé un atelier lors de l'exposition sur Bonnard à la

Fée verte, qui a souvent accueilli ses œuvres et celles de son atelier du centre Lucie Aubrac animé jusqu'en 2019. Sa dernière exposition personnelle en 2006, intitulée « Bouddhas et Ikébanas » s'est tenue à l'espace Georges Sand à St Quentin Fallavier. Ce qui caractérise Geneviève, c'est son sens aigu de l'émerveillement sur le quotidien : la nature qui s'éveille au printemps et change au fil des saisons, le reflet du soleil, les couleurs du soleil couchant, les motifs qui se dessinent naturellement sur une bûche de bois... Elle a sur le monde un regard touchant et rafraîchissant. Voulant toujours apprendre, elle a commencé l'informatique pour retravailler ses photos et réaliser ses documents de communication. Sa plus grande fierté d'artiste est sa collection de Bouddha. Des peintures grand format inspirées par sa pratique du yoga et du Tai chi et probablement lié à ses origines asiatiques par sa mère. Geneviève y exprime le spirituel : la paix, la sérénité, la source d'azur... Cette collection a été exposée notamment aux côtés des plus beaux spécimens de bonsaïs, à Bordeaux.

Pour découvrir l'univers de Gen Ev, rendez vous les 29 et 30 avril, de 10 à 19h au 1100 route de planche cattin pour ses prochaines portes ouvertes ou visitez son site web : www.gen-ev.com



Séance du 24 novembre 2022

- nouvelle attribution de la délégation environnement à Céline Martel au 1er décembre 2022 pour aider Alexandre Coullomb dans sa délégation Urbanisme et Environnement.
- attribution des subventions aux écoles dans le cadre de la 2ème édition de l'appel à projet environnement : l'école maternelle Le Petit Prince pour un projet de recyclage et l'école Privée Saint Pierre pour l'installation d'un poulailler.
- adhésion de la commune d'Apprieu au CEREMA à compter de l'année 2023 pour un montant annuel de 500 euros. Cet établissement public aide les collectivités à réussir le défi de l'adaptation au changement climatique.
- attribution de l'aide « accessibilité, amélioration, sécurisation » pour la boulangerie La Valse des Pains 78 Route de Lyon 38140 Apprieu pour un montant de 393 euros.
- autorisation du conventionnement entre la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère et la commune d'Apprieu dans le cadre de l'accueil collectif de mineurs en maternelle pour bénéficier du versement de la « Prestation de service Accueil de Loisirs » estimée à 6 700 euros.
- approbation de la décision modificative n° 3 du budget principal 2022
- mise à jour du tableau des emplois au 1er décembre 2022
- autorisation donnée au maire au recrutement d'agents contractuels pour le remplacement temporaire d'agents publics territoriaux année 2023

Séance du 13 décembre 2022

- L'autorisation a été donnée au maire de solliciter l'aide de l'Etat (DETR), de la Région et du Département pour un partenariat financier dans le cadre de la création d'une maison médicale pluridisciplinaire à Apprieu.
- décision de mettre en œuvre le projet « Audits énergétiques des deux écoles publiques communales : maternelle Le Petit Prince et élémentaire Saint-Exupéry » pour une meilleure gestion énergétique (consommation et coût) et demande à TE38 (Syndicat de l'Energie de l'Isère) d'une contribution financière sur ces audits.
- approbation de la décision modificative n° 4 du budget principal 2022

Séance du 26 janvier 2023

- octroi de la protection fonctionnelle à M. Dominique Pallier, maire de la commune d'Apprieu, dans le cadre d'une action en justice qu'il a engagée suite à des menaces proférées par un administré.

- autorisation donnée à Mr le maire de solliciter une subvention auprès du Département de l'Isère dans le cadre des aides aux animations locales 2023 pour le salon des carnettistes organisé par Art'prieu. Le budget de cet événement est estimé à 2 000 euros.

- validation du projet de déclaration préalable pour le projet de réfection de toiture à l'identique du toit de la médiathèque « La Sirène ».

- autorisation de signer la convention de servitudes entre Enedis et la commune d'Apprieu dans le cadre des travaux de raccordement du projet d'alimentation du projet photovoltaïque de Beewatt au complexe sportif. Ces travaux de raccordement vont du coffret posé à proximité immédiate du complexe sportif au transformateur positionné sur la route du Rivier.

- approbation de la participation de la commune pour ses accueils périscolaires maternels, déclarés en ACM, à l'appel à projet Handicap ALSH pour 2023 de la CAF. Dans le cadre de la mise en place d'un accompagnement spécifique lié à l'Enfant porteur de Handicap, la commune pourra percevoir un soutien financier de la CAF.

- adoption et signature d'une convention cadre de mise en œuvre d'actions en intra et/ou Union avec la délégation Auvergne-Rhône-Alpes du CNFPT et pour définir les engagements et les modalités de cette relation au bénéfice du développement des compétences des agents de la collectivité. Ce dispositif permet aux agents de participer à des formations pour évoluer professionnellement.

Séance du 23 février 2023

- débat sur le rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2023. La commune d'Apprieu ayant maintenant dépassé les 3500 habitants, le maire était tenu de présenter un rapport d'orientation budgétaire suivi d'un débat. C'est chose faite avec la présentation des orientations budgétaires, des engagements pluriannuels envisagés ainsi que de la structure et la gestion de la dette.

- autorisation donnée au maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2023 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent.

- autorisation de versement de l'indemnité de surveillance des cantines dans le cadre des sorties scolaires pour le ski de fond et le ski de piste année scolaire 2022-2023 pour les enseignants des classes concernées.



L'année 2022 s'est terminée sur une belle matinée pour le Téléthon, qui a permis au CDF de faire don de 1055 € à l'AFM. 2023 s'annonce tout aussi festive avec les 3 fêtes emblématiques.

La fête du printemps et son exposition de véhicules anciens aura lieu le 30 avril. Le 13 juillet se fera en musique et feux d'artifice.

La fête d'automne, le 15 octobre, recevra la vogue et le Téléthon aura lieu début décembre.

Pour gérer au mieux ces moments festifs plébiscités par les apprelans, le CDF a besoin de bénévoles. Chaque personne peut s'impliquer pour la fête et le temps qu'elle souhaite.

Toute aide supplémentaire est la bienvenue. C'est un beau soutien aux bénévoles actuels, toujours présents pour animer le village.

Les personnes intéressées peuvent venir rencontrer les membres du CDF lors d'une fête ou contacter son président, Marcel Bonnat : 06 45 96 38 56.

FÊTE DE PRINTEMPS

Dimanche 30 avril

9h à 18h - COMPLEXE SPORTIF d'APPRIEU



**4^e Exposition
de voitures
anciennes et
de collection**

**Jeux d'enfants
Animation musicale
Exposants**

Barbecue géant et buvette du CdF

(saucisses ou grillades au choix frites, fromage et dessert)

Camions repas



Contact : 06 45 96 38 56



Comité des fêtes Apprieu



RETOUR DU YOGA SUR LA COMMUNE

L'association YACA est heureuse de vous annoncer le retour des cours de yoga sur Apprieu.

Venez découvrir ou redécouvrir le hatha yoga lors de la semaine porte ouverte du lundi 22 au jeudi 25 mai.

Les professeurs, Anne et Sophie, vous accueilleront sur plusieurs créneaux horaires du lundi au jeudi quelque soit votre âge, adultes-ados-enfants-personnes âgées, votre état de santé ainsi que les femmes enceintes.

La journée internationale du yoga aura lieu le samedi 10 juin à Charavines avec la découverte du fly yoga, un atelier sur le yoga des yeux, un repas partagé et d'autres activités.

Inscrivez-vous pour venir essayer gratuitement le yoga lors de la semaine porte ouverte et/ou pour la journée du 10 juin.

YACA, 06 28 13 17 77 ou
yogapprieu@gmail.com





BAOBAB DE PAGOUDA



2022 s'est terminée sur des notes joyeuses : notre soirée a remporté un franc succès et un container est arrivé à l'orphelinat Bienheureuse Régina Protmann de Pagouda, chargé de manuels scolaires, pédagogiques, lait maternel, vêtements...

Notre Présidente qui a pu se rendre sur place nous a fait un retour positif.

Il y a encore beaucoup de projets à accomplir tant au niveau humain que matériel et structures.

Après notre 1^{re} assemblée générale ordinaire, le Conseil d'Administration reste inchangé ainsi que le bureau avec plein de projets, soutenu par nos adhérents, indispensables, pour continuer à apporter le maximum d'aide à ces enfants tout en restant cohérent et lucide. Car il y a aussi tant à faire sur notre territoire.



Suivez notre actualité :
baobabdepagouda.wordpress.com
Facebook : Baobab de Pagouda France
Contact : bpagouda@gmail.com
Kondéalo : 06.33.61.99.92
Cathy : 06.71.73.38.01



Chères donneuses, chers donneurs,

Bravo aux 80 donneurs (2 nouveaux) venus aider les malades lors de la collecte du **23 janvier 2023**. Voici le bilan de l'année 2022 :

- 371 dons contre 390 en 2021

- 20 nouveaux donneurs contre 18 en 2021

En 2022, 148 donneurs ont donné 1 fois, 54 ont donné 2 fois, 22 ont donné 3 fois, 11 ont donné 4 fois et 1 a donné 5 fois.

FÉLICITATION pour vos gestes vitaux !

Un espoir pour 2023, que chaque donneur puisse donner au moins 2 fois. MERCI.

L'Établissement Français du Sang appelle au **don de plasma**, réalisable à Grenoble.

Vous pouvez également vous inscrire pour le **don de moelle osseuse** sur <https://www.dondemoelleosseuse.fr>

Les prochaines collectes de Sang à Apprieu sont le mercredi 19 avril et le lundi 12 juin à la Grange Buissière.

Au plaisir de vous accueillir car les malades comptent sur nous !

Amicalement, Roland RIOUX.



Au mois de décembre, l'équipe féminine a rencontré l'équipe masculine, pour en découdre en vue du match des AS contre Domène. Le résultat final a tourné

en faveur des filles. Cela se reproduisait également le jour du déplacement chez leurs adversaires. La saison s'arrêtait là pour eux. Pour la gent féminine, la saison s'est achevée dimanche 5 mars sur une troisième victoire, qui ne signifie pas forcément une qualification pour les phases finales. Tous les matchs ne sont pas encore joués.

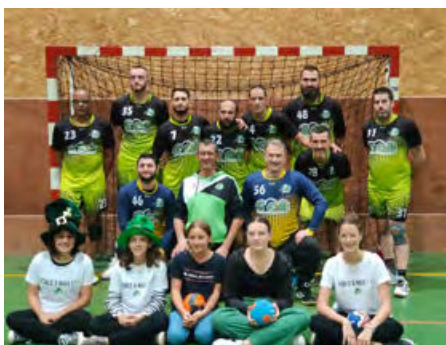




Le point à la mi-saison pour le Hand Bièvre Terres Froides

Après le (très) gros succès du traditionnel loto qui a rassemblé environ 850 personnes, le HBTF a réuni ses licenciés et les amis du club le 17 mars pour la Saint Patrick. Cette soirée a connu le même succès que l'an passé !

Côté sportif, les collectifs donnent pleine satisfaction à chaque responsable en prenant plaisir à trouver le chemin des gymnases aux entraînements ou aux matchs, notamment à domicile grâce à la grande nouveauté de cette année : la buvette food truck !



De même, l'entente Pays de Bièvre Handball, construite avec Bièvre Handball, donne raison aux porteurs de projet par le rapprochement de ces différents collectifs : « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Pour poursuivre la dynamique enclenchée après un nombre record de 220 licenciés, le HBTF axe ses efforts sur la formation des joueurs et l'école d'arbitrage, ainsi que sur le projet sportif afin de permettre à chacun de s'épanouir dans la pratique du handball au sein du club avec comme leitmotiv le PLAISIR !

Le HBTF sur les réseaux sociaux :
Facebook : Hand Bièvre Terres Froides
Instagram : @handbievreterresfroides



« UN NOUVEAU LIEU D'ACCUEIL POUR ÉLANS SOLIDAIRES ».



Le 21 février, l'association **Élans Solidaires** a ouvert un nouvel espace à Le Grand Lemps, au 20 place du château (face à la place du marché) : l'**Espace Élans Solidaires**. Un lieu qui accueille sa traditionnelle **P'tite Boutique**, jusqu'alors située au 11 rue de l'église. Ouverte à tous, La P'tite boutique vous propose une vente de vêtements, textiles et accessoires de seconde main, dont les bénéfices permettent de financer en grande partie nos actions solidaires.

Ce nouveau lieu accueille également une salle pour nos divers ateliers : couture, tricot, initiation au numérique, parole et écoute.... ainsi qu'un confortable bureau pour accueillir et écouter en toute discrétion.

Nos bénévoles vous invitent à découvrir cet **Espace d'accueil** où le soutien, la convivialité, la confidentialité, le respect de toutes et tous seront toujours les qualités premières portées par l'association et ses bénévoles.

Vous pourrez aussi vous inscrire aux diverses activités solidaires proposées par l'association.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour l'atelier numérique, le samedi sur Apprieu.

Pour rappel la P'tite boutique est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h





MUSIQUE DES TERRES-FROIDES ET CHORALE DU COLLÈGE

Le 10 juin prochain, La Musique des Terres-Froides et la chorale du collège Liers et Lempes vous présenteront un concert exceptionnel sur un thème qui leur tient vraiment à cœur : LES FEMMES... Notamment celles qui ont marqué leur époque, humainement, socialement ou musicalement.

Cette année, la chorale dont la renommée n'est plus à faire, compte 140 chanteurs ! Ils seront accompagnés par les 40 musiciens de l'orchestre pour un programme commun qui débordera d'énergie et d'émotion.

Deux représentations sont prévues le samedi 10 juin à La Grange (Le Grand-Lemps) à 18h30 et 20h30. Restez informés en suivant la page facebook de la Musique des Terres-Froides, ou www.mdtf.weebly.com.



Vive le foot !

À l'heure d'écrire ces lignes, les indicateurs sportifs sont au vert ! Nos U15 et U17 occupent respectivement la tête et la 2e

place de leurs championnats respectifs ; l'équipe fanion (4e) reste en course pour la montée en 2e division. Le foot animation (U6 à U13) est à nouveau en plein essor, après la crise sanitaire.

L'actu du LCA, c'est aussi :

- > Le stage de Pâques à Apprieu U6-U13 du 17 au 21 avril 2023
- > Le tournoi U13 Cédric Tombarello, le lundi 8 mai à Apprieu
- > L'événement incontournable de la vie du club : son Assemblée Générale le 16 juin au Grand-Lemps



Le club de Terres Froides Basket remercie les nombreux participants pour le retour de son loto annuel.

Nous vous rappelons l'existence du pédibus créé la saison dernière dans le but de permettre aux enfants à partir du CE2 de venir aux entraînements avec les encadrants dès la sortie de l'école primaire, le lundi à Colombe, le mardi au Grand Lempes et le jeudi à Apprieu.

- > Les sorties « cohésion » de fin de saison
- > Le pucier (dim. 2 juillet à la Grange)

Avant - déjà - de préparer la saison prochaine pour laquelle le club recherche des bénévoles (membres actifs, coaches) afin de renforcer la solide équipe en place.

Nous avons besoin de votre aide !

Rejoignez-nous et apportez votre savoir-faire !
www.lca-foot38.fr



De plus, nous vous proposons de venir partager un moment sportif mais surtout ludique avec votre enfant (né en 2018 et 2019) le samedi matin de 10h30 à 11h30 à L'Envol à Apprieu. Inscription possible tout au long de l'année.

Nous vous attendons nombreux cette saison pour soutenir le club et nos équipes.

Pour suivre notre passion au quotidien, rendez-vous sur le Facebook de Terres Froides Basket et consultez notre site
www.terresfroidesbasket.com





Très bon niveau d'activité pour toutes les sections du club (course, marche rapide et randonnée) avec beaucoup de participants à tous nos entraînements. Nos coureurs se motivent mutuellement pour participer à différentes épreuves dans la région (comme le Trail du lac de Paladru).

Nous continuons à proposer des sorties à la journée, les week-end ou des rencontres avec d'autres clubs qui connaissent un grand succès.

N'oubliez pas notre manifestation annuelle : le Trail des Tortues Joggeuses qui se déroulera le dimanche 11 juin 2023 et accueillera avec grand plaisir les coureurs et les marcheurs adultes ainsi que les enfants souhaitant participer à nos animations adaptées pour eux. Les inscriptions sont ouvertes.

Vous trouverez de nombreuses informations sur notre site :
www.chaudlespattes.fr et notre page Facebook : [chaudlespattes](https://www.facebook.com/chaudlespattes)



Nous tenions à remercier chaleureusement « **JUST DANCE** » de Chabons pour leur don généreux à notre association et un grand merci pour le magnifique spectacle offert.

Bravo à tous les danseurs et leurs professeurs.

Et parce que la recherche et le combat contre le cancer pédiatrique continuent, nous vous donnons rendez-vous prochainement pour une vente de paëlla.



Le club de volley a souhaité s'investir dans le développement de la jeunesse. Nous avons donc créé une école de volley en début de saison et suite aux dernières discussions avec la mairie nous devrions pouvoir proposer une section périscolaire au retour des vacances scolaires d'avril.

Le club n'a pas pour ambition première les résultats mais le plaisir de la pratique pour tous. En résumé à chacun son rythme mais bougeons !

Cette philosophie n'empêche nullement d'avoir des équipes de type compétition, comme par exemple notre sénior féminine toujours dans le top du classement. N'hésitez pas à venir découvrir ce sport en cours de saison.

Nous avons de belles infrastructures, notamment grâce aux efforts de la mairie.

Profitons-en !





Grâce à une magnifique journée pleine de joie, de maquillage, de parcours Mario kart et un défilé débordant de rythme endiable avec la Batuk'App de Musik'App, l'édition du carnaval a été une grande réussite. Nous tenons à chaleureusement remercier les élèves de l'école élémentaire d'avoir créé le Monsieur Carnaval qui a embrassé la nuit apprelane.

Nos prochaines manifestations sur lesquelles nous vous attendons nombreux :

Le samedi 13 mai : un tournoi inédit de pétanque sur le site du complexe sportif.

Le vendredi 30 juin : fête des écoles sur le site du complexe sportif.



La BATUK'APP a fait sa première sortie publique le 25 février 2023. Invitée par le Sou des Ecoles, la Batucada made in Muzik'App a accompagné le défilé du carnaval des enfants au rythme chaud de la Samba Enredo sur une déambulation de l'Envol à l'école pour le plaisir des grands et des petits.

Le 18 mars, nous avons eu le plaisir de recevoir le groupe SamSoul dans la salle

de l'Envol. Cette formation de 4 chanteuses aux voix extraordinaires accompagnées par 7 musiciens non moins talentueux nous a offert une soirée Soul, Funk, Rythme & Blues ! Le public venu nombreux est reparti enchanté !

La fête de la musique aura lieu le samedi 17 juin 2023 Place Buissière. Vous pourrez y entendre les trois ateliers de musiques actuelles de MuzikApp en première partie, puis le groupe DELIRIUM TREMENS pour finir la soirée sur une note rock et punchy.



PAROLE À VIVRE ENSEMBLE APPRIEU

Le budget voté à l'unanimité moins 1 abstention

Le budget 2023 de mi-mandat a été voté le 23 mars. En l'absence de l'opposition excusée, le budget, décision la plus importante de l'année, a été voté à 19 voix "pour" et une abstention. Un

fonctionnement en baisse malgré l'augmentation des coûts de l'énergie, le renforcement des services, le maintien des aides (solidarité et associations) et le développement du périscolaire. L'investissement se maintient le lancement de la maison médicale, les

études sur les projets écoles, de sécurisation des voiries et de transition écologique. Un budget sans hausse des taux, avec une maîtrise de la dette et une recherche systématique de subventions pour prendre en compte le contexte national.

PAROLE À APPRIEU NOUVELLE DYNAMIQUE

De la campagne à la ville...

Dans notre programme, lors des élections municipales de Mars 2020, nous propositions de maîtriser réellement l'urbanisme de notre commune. L'équipe sortante annonçait ne pas vouloir dépasser 3500 habitants (Dauphiné

Libéré du 12/02/20).

Les programmes immobiliers en cours et les quelque 8 hectares en zone UA prévus par le PLUi à Apprieu rendaient le franchissement de ce nombre prévisible : la réalité est bien là, Apprieu vient de dépasser les 3600 habitants.

Les équipements communaux sont-ils aptes à absorber cette urbanisation non maîtrisée ?

Jean-Charles Genin - Paulette Roure



NAISSANCES

BELLO Andrea : 27 octobre 2022
BOUVIER Côme : 29 novembre 2022
MAITRE-ROSSI Noah : 2 mars 2023



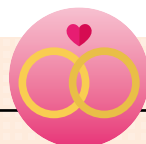
BAPTÊMES

BREDEL Ambre : 11 mars 2023
GAUTHIER Laura : 25 mars 2023



ILS NOUS ONT QUITTÉS

JACQUIN Ana Maria : 18 novembre 2022
RIVAL Patrick : 5 décembre 2022
VIAL Josette : 15 décembre 2022
VIAL Jacques : 16 décembre 2022
ALLEX-BILAUD Georgette : 23 décembre 2022
BARRERE René : 6 janvier 2023



PACS

GERIN Pierre et BONELLO Fantine : 8 décembre 2022
CHARMEIL Nicolas et GOMEZ Mélanie : 22 décembre 2022
THERY Benoît et NGOUWA DADET Jessica : 4 mars 2023
GOUDEZEUNE Frédéric et ROYER Stéphanie : 24 mars 2023



AVRIL

1	VBCA	Matchs - De 13h à 16h	L'Envol
1	TFB	Matchs - 17h	L'Envol
2	TFB	Matchs - 20h	L'Envol
2	Pompiers de Bavonne	Diots	Caserne de Bavonne
2	APEL Ecole privée	Loto	Gymnase
7	Sou des écoles	Vente de comté	Salle des tisserands
8	TFB	Matchs - 14h	L'Envol
9	TFB	Matchs - 20h	L'Envol
14	CCAS	Spectacle offert aux aînés de la commune - 17h	Salle des forgerons
15	TFB	Matchs de Nationale - 15h	L'Envol
19	Don du sang	Collecte - 16h30 à 19h30	Salle des tisserands
22	TFB	Matchs - 14h00	L'Envol
22	Baobab de Pagouda	Journée africaine - 11h à 17h	Salle des forgerons
23	VBCA	Tournoi	L'Envol



AGENDA

29	Médiathèque La Sirène	Spectacle	Salle des Fêtes
29	La Fabrique citoyenne Bièvre Est	Atelier création affiches - 9h/17h	Salle des tisserands
29	TFB	Matches - 14h	L'Envol
30	TFB	Matches - 20h	L'Envol
30	Comité des Fêtes	Fête de Printemps - 9h à 18h	Complexe sportif

MAI

6	TFB	Matches de Nationale	L'Envol
7	TFB	Matches	L'Envol
8	Municipalité	Cérémonie de commémoration	Monument aux morts
8	LCA Foot 38	Tournoi Cédric Tombarello	Complexe sportif
12	Sou des écoles	Vente	Salle des tisserands
13	TFB	Matches de Nationale	L'Envol
14	Don du sang	Pucier	Gymnase-Boulodrome
14	TFB	Matches	L'Envol

JUIN

3	TFB	Tournoi - 8h	L'Envol
4	TFB	Tournoi - 20h	L'Envol
10	La Fabrique citoyenne Bièvre Est	Atelier création affiches - 9h/17h	Salle des tisserands
11	Chaud les Pattes	13 ^e trail « Tortues joggeuses »	Complexe sportif
12	Don du sang	Collecte - 16h30 à 19h30	Salle des tisserands
17	Muzik'App	Fête de la musique - Soirée	Place Buissière et/ou Grange Buissière
24	Judo	Gala	Gymnase-Boulodrome
25	Boule Joyeuse	4 concours	Boulodrome et stabilisé
30	Sou des écoles	Fête des écoles - 20h	Gymnase-Complexe sportif

LA GAZETTE D'APPRIEU

Directeur de publication : **Dominique Pallier**

Rédaction : **Commission communication, Mairie d'Apprieu**

Coordination : **Valérie Déguillaume-Millat** / Suivi administratif : **Malorie Jouffray**

Impression : **Imprimerie Ruggin** - Tirage à 1750 exemplaires

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Mise en page : **www.oliviersalvaia.fr**

Mairie d'Apprieu - 04 76 65 10 13 / **accueil@apprieu.fr**

Distribution : **Mairie d'Apprieu** - Site internet : **www.apprieu.fr**

